Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STAV, veuillez visiter :
bacstav.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)
ÉPREUVE TERMINALE ÉCRITE : PHILOSOPHIE

Coefficient : 4 **Durée : 180 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **3 pages** numérotées de 1/3 à 3/3. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CENTRE D'EXAMEN

Le sujet comporte deux sujets au choix. Le candidat traite intégralement un seul des deux sujets : sujet A ou sujet B. Chaque sujet s'appuie sur un texte et comporte trois questions : analyse de la thèse, explication d'un passage, puis argumentation philosophique.

Les questions 1 et 2 sont notées chacune sur 5 points. La question 3 est notée sur 10 points. Le total est de 20 points. Les textes sont reproduits dans le dossier documentaire. Les réponses doivent être rédigées et justifiées.

Sujet au choix : sujet A ou sujet B **(20 points)**

Analyse, explication et argumentation philosophiques

Choisissez un seul sujet et répondez aux trois questions qui lui correspondent. Le sujet A porte sur le texte de Jean-Jacques Rousseau, DT 1. Le sujet B porte sur le texte de René Descartes, DT 2.

1 (5 points) **Sujet A, DT 1 :** Dégagez la thèse de Rousseau. Reformulez-la avec précision et indiquez les principales étapes de son raisonnement.

Sujet B, DT 2 : Dégagez la thèse de Descartes. Reformulez-la avec précision et indiquez les principales étapes de son raisonnement.

2 (5 points) **Sujet A, DT 1 :** Expliquez le passage : « le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi ».

Sujet B, DT 2 : Expliquez le passage : « nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres ».

Dans les deux cas, replacez le passage dans le raisonnement du texte et éclairez les notions essentielles.

3 (10 points) **Sujet A :** La propriété est-elle nécessaire à la vie en société ? Construisez une réponse argumentée en prenant appui sur le texte de Rousseau et sur des exemples ou références pertinents.

Sujet B : Le développement des connaissances scientifiques permet-il de maîtriser la nature sans limite ? Construisez une réponse argumentée en prenant appui sur le texte de Descartes et sur des exemples ou références pertinents.

Votre réponse comportera une introduction qui fait apparaître le problème, un développement organisé et une conclusion qui répond à la question.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

Extrait de la seconde partie. Édition originale : 1755. Orthographe modernisée. Le texte présente l'institution de la propriété comme un moment décisif dans l'histoire des sociétés humaines.

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : « Ceci est à moi », et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. »

Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain. Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature.

[Ligne 5] Dès qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire.

DT 2 : RENÉ DESCARTES, DISCOURS DE LA MÉTHODE

Sixième partie. Édition originale : 1637. Orthographe modernisée. Descartes expose les effets pratiques qu'il attend du développement des connaissances physiques.

Mais, sitôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la physique, et que, commençant à les éprouver en diverses difficultés particulières, j'ai remarqué jusqu'où elles peuvent conduire, et combien elles diffèrent des principes dont on s'est servi jusqu'à présent, j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées, sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer, autant qu'il est en nous, le bien général de tous les hommes.

[Ligne 5] Car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie ; et qu'au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.